

# Garonne

COULEURS

SEMESTRIEL  
MARS  
2021



**UNE CRUE  
HISTORIQUE !**

**LE POINT COMMUN**  
Quoi de neuf pour les  
13-25 ans

**ÉDUCATION**  
Vers une inscription  
numérique

**À VOTRE SERVICE**  
Ensemble pour une  
ville propre !

[www.mairie-tonneins.fr](http://www.mairie-tonneins.fr)

ville de  
**tonneins**

**FIERS DE VIVRE  
À TONNEINS**

Inondations	P.04	Education	P.17
Retour sur...	P.08	A votre Service	P.18
Nos assos	P.09	URBA	P.19
Service à la population	P.10	Territoire	P.20
Carrousel	P.12	Hommage	P.21
ECO	P.14	Carnet	P.23
En vitrine	P.15	Tribune	P.24
Environnement	P.16	Tonneins fête les Fleurs	P.25



## L'édito

Chères tonneinquoises, chers Tonneinquois, l'hiver se termine et le printemps vient de frapper à nos portes avec l'espoir de pouvoir sortir enfin de cette situation sanitaire. Depuis 1 an nous vivons un moment inédit fait d'interdits, d'obligations, de nécessité de se protéger et de protéger les autres contre le COVID. Plus de sorties, plus de spectacles et manifestations, plus de moments entre amis pour profiter d'un verre dans un bar. Comme beaucoup je pense que nous nous en sortirons par la vaccination. C'est pourquoi je me bats en insistant auprès de la préfecture, de l'ARS pour que nous ayons un centre de vaccination de proximité à Tonneins. Notre territoire de 22 000 habitants le mérite. Nous avons prouvé à ces autorités que l'espace d'un week-end de vaccination, nous avons l'infrastructure, la logistique et surtout les professionnels de santé avec nos infirmières, nos médecins. « Fournissez-nous en doses et vous verrez » !! Il faut aller plus vite car au problème sanitaire vient s'ajouter aujourd'hui une grave crise économique et sociale.

de nombreuses actions et projets développés ici dans votre journal. Je citerais les gros travaux de finition du cinéma, de l'ancienne caserne des pompiers complètement terminée d'ici quelques mois. Du démarrage de la construction de la nouvelle gendarmerie à Ferron et nos 30 nouvelles familles qui s'installeront. De la rénovation du cœur de ville avec la suite du projet Carles et le relooking de nos rues commerçantes Joffre et Gambetta, de la zone André Thevet et ces nouvelles entreprises qui s'implantent. Des travaux d'accessibilité de la gare qui préfigurent le lancement de sa rénovation totale avec le pôle multimodal. Le développement touristique autour de la Garonne. La culture, en gardant le maximum de nos manifestations, comme ce magnifique carnaval, avec les enfants de nos écoles. Et aussi cet alignement de planète avec enfin la possibilité d'engager une réhabilitation de la Manu de centre-ville.

Ce qui m'importe est simple : être au service de vous chers concitoyens, au service de notre ville, être pragmatique et réaliste dans nos projets, être humble et simple, toujours au plus proche de vous et garder ce « bon sens paysan » qui a forgé notre territoire et sa qualité de vie que n'ont pas les habitants des métropoles. Sachons le voir, l'apprécier malgré toutes les difficultés de la vie.

Encore une fois je vous souhaite le meilleur et enfin sortir de cette pandémie pour profiter enfin d'une vie normale.

**Dante Rinaudo**

Maire de Tonneins  
2<sup>nd</sup> Vice-Président de Val de Garonne Agglomération

Bien sincèrement

De plus, cet hiver nous avons subi l'inondation la plus importante depuis 1981. Elle a occasionné beaucoup de dégâts dans nos zones d'Ayet, Unet et St Germain. L'Etat nous a classé en catastrophe naturelle ce qui a permis à beaucoup d'entre nous d'être en partie indemnisé. Mais cette période a montré aussi oh combien est important l'esprit de solidarité, de générosité entre voisins, entre communes... au service des sinistrés. Merci à toutes celles et ceux, population, services municipaux, bénévoles pour leur aide. Merci à la ville et associations de Thann notre sœur jumelle, mais aussi à certaines de Tonneins pour leurs dons.

Nous sommes, avec toute l'équipe municipale à la barre du navire Tonneins avec en cours et à venir



## #TONNEINS CONNECTÉ



#Tonneins  
#TonnAttitude  
#ConseilMunicipalFilmé  
#démocratielocale

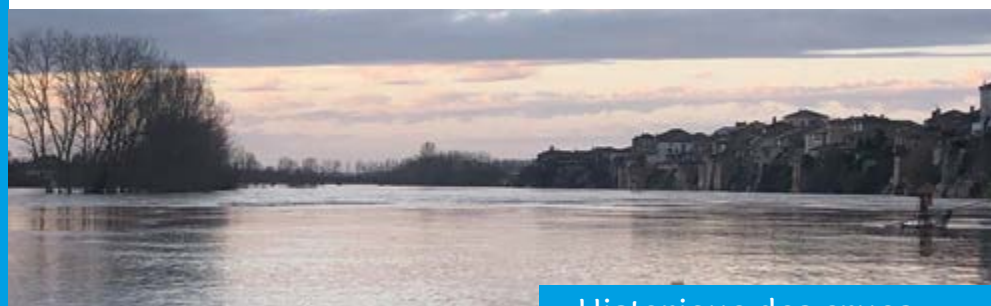
[www.mairie-tonneins.fr](http://www.mairie-tonneins.fr)

## Prochainement sur vos écrans ... le conseil municipal de Tonneins !

Dès le mois d'avril les conseils municipaux seront filmés. Amorcée pendant le premier confinement, la transmission des conseils peut enfin aboutir avec la finalisation des démarches administratives nécessaires.

Cette diffusion peut permettre aux administrés de mieux connaître le fonctionnement de la démocratie locale. Ce moyen de réconcilier les habitants avec la vie politique est un outil de démocratie de proximité. Les conseils seront diffusés en direct sur le site internet de la ville et ensuite disponible en replay.

# Les mesures



Historique des crues

De nombreuses inondations ont été recensées sur la Garonne dans le secteur d'étude depuis 1770. Sur notre territoire, les deux plus grandes crues connues recensées sont celles de juin 1875 et de mars 1930.

Date de la crue	hauteur d'eau à l'échelle de Tonneins*
9 avril 1770	/
juin 1875	10,60 m
15 janvier 1879	9,62 m
28 février 1879	10,02 m
1 mars 1927	9,97 m
mars 1930	10,72 m
4 mars 1935	9,95 m
février 1952	10,26 m
6 décembre 1981	9,79 m
6 février 2003	9,13 m
6 février 2019	9,28 m
9 février 2021	9,52 m

\* : Hauteur d'eau relevée par rapport au zéro de l'échelle (altitude de 19,16 m NGF)

## Les réflexes qui sauvent !

Le comportement de chacun est essentiel dans la gestion des crues. Il est malheureusement nécessaire de rappeler que la prudence est de mise et qu'il est strictement interdit de s'engager sur ces axes interdits à la circulation, la chaussée étant recouverte d'eau.



Les précipitations de cet hiver n'ont pas épargné notre département et comme souvent dans ces cas-là, **la Garonne est sortie de son lit à Tonneins.**



Nous avons été frappés par une crue historique qui a duré 10 jours avec **une montée lente du 30 janvier au 9 février 2021**. Le niveau maximum de **9m52 a été atteint, le 3 février 2021**. Ensuite une décrue lente s'est amorcée jusqu'au 9 février 2021

A chaque épisode de crue, **une cellule de crise est rapidement mise en place** pour accompagner les riverains. Ce PC rassemble les différents intervenants : **les pompiers, les gendarmes, le maire et les élus, la police municipale, M. le sous-préfet et les services municipaux** pour faire ensemble le point de situation et répondre à l'urgence.

# de sauvegarde prises par la commune

La plateforme Everyone, système automatique d'appel pour prévenir la population est activée ainsi que le numéro spécial inondations de la mairie.

Ainsi, en coordination avec les Pompiers, 37 personnes ont été évacuées. Des solutions pour chaque famille ont été trouvées. La Mairie a aménagé la Manoque en accueil d'urgence.

Grâce à la mobilisation des associations sociales et des restaurateurs, les sinistrés ont été accueillis en toute sérénité.

De nombreux appels (174) ont été réceptionnés par la cellule de crise concernant des évacuations, du guidage, des besoins en aide ou en matériels, des dons divers pour les sinistrés ou des signalements de dégât des digues.

## “EVERYONE”

Pour vous abonner à la plateforme d'information EVERYONE mis en place par la ville de Tonneins, rendez-vous sur le site internet de la ville ou au Service Environnement. Ce service gratuit vous permet d'être averti par téléphone en cas de danger.

Renseignements 05 53 79 83 08

## Et après... La solidarité est toujours présente

Suite à l'annonce de la (lente) décrue, les opérations de nettoyage commencent. Nouveau moment douloureux pour les sinistrés.

Afin de les accompagner au mieux, des opérations de terrain sont mises en place par les services techniques pour organiser le ramassage des encombrants notamment.

Huit camions pleins sont dirigés vers la déchetterie. Des

reconnaisances sont réalisées pour analyser les besoins des habitants des zones concernées par la crue.

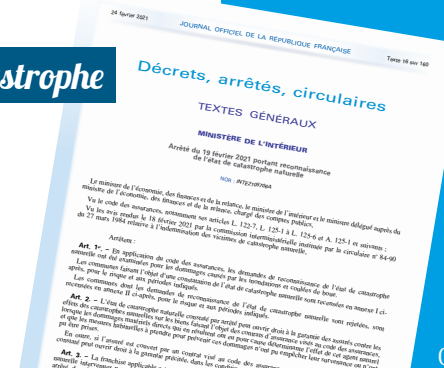
Les bénévoles sont aussi présents pour retirer la boue des maisons et de nombreux dons sont faits (vêtements, électroménagers, meubles...).

Des opérations de nettoyage des berges de Garonne sont aussi organisées par le club de Canoë-Kayak de Tonneins.



## Info catastrophe

Un avis favorable de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris en date 10 février 2021 par le ministère de l'intérieur est diffusé sur le journal officiel du 13 février 2021 sur la commune de Tonneins.





# Les digues ... en difficultés

« Un gros travail de consolidation voire de reconstruction va devoir être fait sur 90 km de digues du territoire. »

La crue de Février a mis à rude épreuve le système d'endiguement géré par Val de Garonne depuis la prise de compétences de la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Un gros travail de consolidation voire de reconstruction va devoir être réalisé sur 90 km de digues du territoire.

Retrouvez la Charte de bonne gestion des digues sur le site de VGA

## Prévention en cas d'inondation !

<https://www.vg-agglo.com/les-projets-structurants/prevention-inondations/quest-ce-que-la-gemapi/>



## Votre contact

Val de Garonne  
Agglomération  
**GEMAPI**  
06 37 84 21 98



## La réserve communale de sauveteurs

Historiquement, les communes entretenaient la réserve communale de sauveteurs pour l'assistance à la population. Dans les années 90, les pompiers ont développé leurs champs d'action et petit à petit les réserves communales ont disparu. Les dernières crues ont confirmé la nécessité de recréer ces réserves communales. En effet, les pompiers sont mobilisés sur le secours aux victimes. L'assistance et le suivi des habitants sont de fait un peu délaissés.

L'isolement pour certains peut durer plusieurs jours et un grand nombre d'habitants ont besoin d'être rassurés et soutenus sans pour autant être en danger. C'est cette mission que peut remplir la réserve communale.

Le Maire, Dante Rinaudo est en pourparlers avec l'association AMI Garonne et l'association ARASI pour définir les missions et le cadre d'action de cette réserve ainsi que les moyens matériel et les formations nécessaires.

L'objectif est de remplir les missions d'assistance en visitant les foyers isolés et maintenir le lien avec les habitants, en apportant les approvisionnements (nourriture ou médicaments), ou en aidant à la protection des biens.



## Elan de solidarité ...

Les liens qui nous unissent à nos villes jumelles Zoppola et Thann ont une nouvelle fois été renforcés. La crue qui nous a touchée a fait grand bruit au niveau national et nos amis Thannois se sont empressés de demander des nouvelles.

Le but du jumelage est de tisser des liens d'amitié et de développer la connaissance de l'autre.

Aussi, comme en amitié, lors d'un moment douloureux vécu par l'un, l'autre est présent pour le soutenir et

l'aider. L'association Les amis de Thann ainsi que la Ville Thann ont fait un don numéraire à notre ville.

D'autres associations ont aussi prouvé leur générosité soit par dons numéraires soit en soutien direct auprès des sinistrés.

Une Régie spéciale solidarité a été créée pour redistribuer aux bénéficiaires identifiés ces donations. La ville de Tonneins remercie chaleureusement ces donateurs !

VIGILANCE CRUE  
GARONNE TONNEINQUAISE

NUMÉRO SPÉCIAL  
INONDATIONS  
05 53 84 15 66

+ d'infos sur :

Service Environnement  
05 53 79 83 08  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)



## Tonn'Noël

Comme partout en France, la crise sanitaire a chamboulé les festivités de fin d'années... Point de patinoire ou de marché de Noël possible...

C'est sans compter sur l'envie et la mobilisation de nos associations ! en 2 jours, tous mobilisés !

Agir ensemble pour nos fêtes, Les Pompons Bleus, Les Lutins du Lot et Garonne, la cuisine de Lek, Tonneins Animations... et le Père Noël, soutenus par la Mairie pour la logistique, ensemble quelques animations, fort appréciées, ont pu être proposées !

### Tonn'Noël Solidaire



### Tonn'Noël Numérique



### Tonn'Noël Animé



### Tonn'Noël Gourmand



### Tonn'Noël Culture



## Tonneins Basket Club

Le club de Basket tonneinçais est une des associations qui a marqué la ville sportivement.

Créé en 1938 le club n'a cessé de progresser tout d'abord avec son équipe masculine puis vers 1942 avec son équipe féminine.

Les années 60 marquent le tournant du Club. En effet, c'est le premier club du département à structurer une Ecole de Basket sous l'influence du couple Maurance. Les grandes équipes se forment et les titres régionaux puis nationaux en catégories Jeunes ou Seniors s'accumulent.

A leurs apogée, l'équipe Masculine atteindra la N3 et les Féminine la N2.

De grands noms sont passés par Tonneins comme notamment Jean-Pierre De Vincenzi, le sélectionneur de l'équipe de France des JO de Sydney en 2000. Des familles ont aussi marqué l'histoire du club par leur implication sportive ou d'encadrant.

Les années 2000 ont été une période difficile pour le club qui a su rebondir quelques années plus tard.



En 2014, une nouvelle équipe dynamique avec à sa tête Julien Jucla a relancé le club. Axée sur l'Ecole de Basket, cette reprise est également marquée par la création du Village Tonneinçais. Cette coopération avec Varès et Clairac permet de monter le niveau de jeu et de mutualiser les équipements.



Tonneins Basket Club est tout autant impliqué sur les activités de la Ville que sur les parquets ! Le club participe à tous les évènements municipaux : Carnaval, Summer Day, Quartiers d'été, tenue du snack de la piscine...

De nouveaux projets se construisent également pour la rentrée de septembre 2021 avec « Basket Santé » à l'attention du 3<sup>ème</sup> âge et des EHPAD, « Basket Inclusif » en partenariat avec Castille ou encore du « Basket Tonique ».

Déjà impliqué auprès des écoles avec les interventions dans le cadre du périscolaire, le club a pour projet en partenariat avec les élémentaires de Tonneins un cycle basket de 6 semaines en temps scolaire.

Au niveau sportif, l'ambition est de retrouver le niveau d'antan grâce aux 2 équipes « vitrines » issues de l'Ecole de Basket.



### Le monde associatif est une des richesses locales favorisant la reconquête des liens sociaux. Partons à la rencontre de certaines de ces associations qui animent la ville et divertissent les Tonneinçais.



Ces dernières années, l'attention donnée à l'Ecole de Basket porte ses fruits puisque les équipes, U13 U15 - U17 que ce soit en Féminine ou en Masculine empochent des titres départementaux (Championnat départemental ou Coupe47) et accèdent au niveau régional. La crise sanitaire a malheureusement stoppé l'invincibilité des U15 Filles et U13 Garçons.

### Quelques chiffres :

- 163 licenciés (une trentaine de seniors et environ 130 enfants)
- 18 équipes
- 2 salariés dont 1 en formation BPJEPS



## Le Point commun en mode Jeunesse

Le Centre socioculturel, le Point Commun agit autour de nombreux axes comme la parentalité, la citoyenneté mais aussi la Jeunesse... Ces jeunes qui ont des attentes et des modes de vie spécifiques, évoluent au rythme de la société. Ce qui ne manque pas d'interpeller la collectivité qui se doit d'être en capacité de répondre à ces attentes et d'œuvrer pour le bien vivre de ses jeunes citoyens. C'est pourquoi la Ville s'est lancée dans l'élaboration d'un programme d'animations et d'activités. Un travail de longue haleine axé sur le dialogue et la concertation avec les jeunes Tonneinçais.

Les interventions sont destinées à tous, sur de nombreux champs d'actions. Qu'il s'agisse des loisirs, de la prévention, de la création de projets individuels ou collectifs, Le Point commun est là pour accompagner les jeunes du territoire.



sur les actions en direction des 13 / 25 ans !



### Passeport Citoyen

Le Point Commun, en partenariat avec les Francas, propose de participer au financement du BAFA pour 6 jeunes, en contrepartie d'un engagement de 40h maximum dans une association. Il percevra une aide financière de 400€ en compensation de bénévolat dans une association de son choix. Le jeune sera accompagné dans la constitution de son Passeport Citoyen et tout au long de son parcours.



### Chantiers Jeunes

5 Chantiers Jeunes seront organisés en 2021 (du 19 au 23 Avril / du 29 juin au 3 Juillet / du 5 Juillet au 9 juillet / Du 12 au 16 juillet / une semaine pendant les vacances de Toussaint), pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans révolus.

Des Chantiers durant lesquels les jeunes réaliseront des actions en faveur de la commune (peinture, créations en bois, préparation Summer Day...). à la clé : Une bourse de 120€ et la formation Premiers Secours (PSC1) ...

3 Chantiers seront proposés par l'animatrice du Point Commun et les 2 autres seront construits avec et par les jeunes qui le souhaitent. Ils pourront alors participer à 2 chantiers sur l'année.



## Un Bureau Information Jeunesse en construction

Le Point Commun a pour projet d'obtenir une labélisation « Information Jeunesse » en Novembre 2021. L'objectif : créer un lieu ressources et d'information pour les jeunes qui sont en quête de penser leur avenir. Un dispositif itinérant allant à la rencontre des jeunes. Concevoir des projets, trouver un job d'été, partir à l'étranger, donner accès au droit commun, aider à l'accompagnement au logement et à la santé...



## Des actions au collège Germillac

Les animatrices interviennent au sein du collège pour l'ensemble des élèves sur des projets créatifs (Halloween) et à visée citoyenne.

Le projet 2021 pour le centre socioculturel est de sensibiliser au Numérique. Des actions sont mise en place sur la Prévention Numérique au collège, en lien avec l'association la Sauvegarde. L'animatrice du Point Commun va devenir «Promeneurs du net», une professionnelle sur les réseaux sociaux ; une veille et une écoute pour ces jeunes sur la toile.

L'orientation scolaire... une grande question pour ces jeunes. Dans le cadre des Vacances Apprenantes du Collège, le Point Commun s'associe avec l'association «Soyons le changement» et le collège pour proposer aux jeunes de 4ème de vivre une semaine entre révisions scolaires et ateliers ludiques sur l'orientation.

Un projet autour du Respect est aussi en réflexion.

## Le CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

En pratique

Mis en place depuis Septembre 2020 pour des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Ces jeunes sont accompagnés dans la méthodologie de travail, la confiance en soi, l'orientation scolaire et dans un projet d'ouverture culturelle.

Les jeunes vont à la rencontre de professionnels. Ainsi une infirmière et un greffier ont pu présenter leur métier et bientôt la gendarmerie leur fera cet honneur.

Le projet culturel de cette année est l'écriture d'une chanson. «Non, on n'y arrivera jamais !!!» ont-ils dit. Et pourtant ils l'ont fait, accompagné par l'artiste Sébastien Laligne, ils ont créé leur chanson. Ils ont eu la chance d'aller à la RockSchool de Marmande pour enregistrer leur création, dans un studio digne de grands artistes, entourés de professionnels. Une expérience inouïe. La finalisation sera de réaliser un clip.

## L'équipe

**Bienvenu Luciana**  
Luciana BORJA est la Médiatrice numérique du Point Commun.



Arrivée en janvier, elle accompagne les habitants dans les différentes approches numériques (apprentissage, utilisation de logiciels ou applis, atelier...).



Sortie CLAS à la RockSchool  
> 23 février



Ateliers Carnaval Point Commun > 22 février



Hommage aux morts pour la France pendant la guerre  
d'Algérie > 5 décembre



Antonio Vico, Le Petit Gascon, Prix de l'Excellence Artisanale 2020 > 11 décembre



Plantation en partenariat avec  
Lycée Agricole de Fazanis  
> 6 novembre



Remise de cadeaux à nos aînés et aux EHPAD  
> 24 décembre



Remise des prix Villes fleuries  
> 18 janvier



Visite du Père Noël dans les écoles  
> 18 décembre



Atelier Carnaval dans les écoles  
> 25 février



Remise journaux au Centre de soins de la faune  
sauvage > 18 février



Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918



Soutien au secteur culturel  
> 22 janvier



Réunion Publique Projet cœur de  
Ville > 19 Février



Spectacle « Claude Gueux » au  
Lycée Fazanis > 21 janvier

# Quelques chiffres

1 appartement

« Le club des six » en rez-de-chaussée de 400m<sup>2</sup> comprenant 6 chambres pour de la colocation.

4 logements T1 et 8 logements T2.

4 logements seront réservés au Foyer René Bonnet.

6 logements seront gérés par Homnia et le restant est réservé à tout public salarié. Les loyers seront très abordables.

## PLAN D'AIDE À LA CRÉATION ET REPRISE DE COMMERCES

Le conseil municipal a approuvé en Octobre 2020 un plan d'aide à l'installation de nouvelles enseignes ou la reprise d'activités commerciales pour les baux signés à compter du 1er janvier 2020.

Montant de l'aide :

50% du montant du loyer mensuel, aide plafonnée à 400 € pour une durée de 6 mois aux repreneurs d'un commerce ou à ceux qui déménagent et de 12 mois aux nouveaux porteurs de projet.

Le versement de l'aide court à compter de l'entrée en vigueur du dispositif soit à partir du 1er octobre 2020 et ce jusqu'à délibération contraire.

**BILAN > Octobre à Décembre 2020 :**  
10 aides allouées pour un montant de 7 450€  
**Janvier-Février 2021 :**  
2 aides allouées pour un montant de 2 950€

+ d'infos Pôle Attractivité : 05 53 79 83 03



## Logement inclusif ? une réponse innovante d'inclusion pour les personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la valorisation des locaux commerciaux vacants et des partenariats dynamiques menés par la ville de Tonneins mêlant public/privé, ce projet de création de logements spécifiques répond totalement aux objectifs d'accompagnement du Pôle Attractivité, notamment en ce qui concerne la recherche foncière.

Ainsi HOMNIA porte un projet de construction d'un lieu de vie accueillant des personnes en situation de fragilité en vue de leur autonomisation.

Une quinzaine de logements vont prochainement voir le jour face au Foyer René Bonnet.



L'expérience HOMNIA

répond à un besoin et à une volonté pour un impact humain très positif. Les usagers scellent des liens reposant sur l'entraide, la tolérance et le partage.

### À savoir...

#### Vous êtes porteur de projet ?

Vous chercher un local contactez le Pôle Attractivité 05 53 79 83 05

## Projet manufacture



Le Mercredi 17 Mars, l'ensemble des partenaires se sont réunis. Le Président de la Région, M. Alain Rousset, le Sous-Préfet, M. Afif LAZRAK, le Président de VGA, M. Jacques Bilirit, le conseiller Régional M. Tarik Laouani, les équipes de la Direction du Développement Durable des Territoires, de l'ADEME, des Etablissements Publics Fonciers (EPF), de la caisse des dépôts, de CEREMA, des Bâtiments de France, du Conseil Départemental ont répondu à l'invitation de notre maire Dante Rinaudo.

Au programme de cette journée, présentation du projet de friche industrielle « La Manufacture de Tonneins » puis visite du site.

Un projet territorial et fédérateur pour l'ensemble des partenaires.

### Top Service

M. Zakariya Benseddik propose une multitude de services :

photomaton agréé, carte grise, transfert d'argent, relais colis, accessoire téléphonie...

32 bis Rue Gambetta

T. 09 84 43 63 05



Ricardo Rodrigues

### CR Digital Electron

Ricardo Rodrigues a lancé son entreprise le 06 novembre 2020. Il revient ainsi à sa formation initiale d'électromécanicien. Son activité est la réparation de produits électroniques grand public mais aussi l'installation de parabole ou d'alarme. Angle de la Place Théodore Desclaux et 1 rue Notre Dame (dans le magasin Euro Destock). T. 06 18 81 94 92



Agence La Tulipe

### Carpe Diem Institut

Nicole Esthétique devient Carpe Diem Institut. C'est avec une grande émotion que Bernadette tire sa révérence après beaucoup d'années passées auprès de ses clientes. Sandy BOUDOU, associée à 50% reprend l'ensemble des parts. Aux activités habituelles s'ajoutent les services d'Eva Lorenzon, diététicienne et de Murielle Pelapat Tonneins, socio-coiffeuse pour les prothèses capillaires.

Les horaires : Lundi- Mardi - Jeudi - Vendredi 9h- 19h / Samedi 8h - 13h.

3 bis Place Edouard Herriot

T. 05 53 79 05 49

www.planity.com/carpe-diem-institut-47400-tonneins



### À la une

CIR PREFA Prix Innovation Les Néo-Aquitains de l'année

Domofrance est le partenaire du prix Innovation du Lot-et-Garonne remis à l'entreprise CIR PREFA. L'entreprise CIR Préfa est spécialisée dans la préfabrication de manière industrielle de panneaux de façade en béton architectonique

### Righini s'agrandit !

Depuis plus de 50 ans, l'entreprise Righini, conçoit, fabrique et commercialise des portes et des blocs portes intérieurs. L'usine de 45 000 m<sup>2</sup> dispose de 3,5 hectares de bâtiments, sur un site de 19 hectares et emploie 180 salariés permanents. L'entreprise tonneinaise spécialisée dans la fabrication de portes a réalisé de gros travaux avec la création d'un bâtiment de 6.000 m<sup>2</sup> dédié à la logistique. En complément, d'autres extensions ont été réalisées deux bâtiments de stockages de chacun 1.500m<sup>2</sup> et un troisième, de la même taille, pour accueillir un nouvel outil de production.

### Création d'entreprise

Ouverture de votre boutique, modification de structure : CONTACTEZ le Pôle Attractivité 05 53 79 83 05

Nouveaux commerces, nouveaux services... Reprise ou déménagement... Ça bouge à Tonneins !

### CLIN D'OEIL à Bernadette Golse

Après de nombreuses années au service de sa clientèle à l'Institut « Nicole Esthétique », Bernadette Golse passe la main à Sandy Boudou. Bonne retraite...

### Agence La Tulipe

L'Agence qui Shake votre Entreprise Agence spécialisée dans le cocktail, La Tulipe offre des solutions aux entreprises pour dynamiser et améliorer leur image au moyen d'animations et créations personnalisées autour du cocktail et de la mixologie.

763 Route de Tridon

www.agencelatulipe.com

T. 06 76 24 43 22

contact@agencelatulipe.com



### Eve Chellal

«Facilitatrice du travail d'équipe, j'interviens auprès de tout type d'organisation afin d'aider les groupes à résoudre différentes problématiques telles que : la gestion des conflits, une meilleure communication et collaboration, l'envie de créer et/ou d'innover ou le besoin de se développer en terme de structure.»

T. 06 73 02 00 67

echellal@misons-comme-un.fr

www.misons-comme-un.fr

### Déménagement

#### LO'VI Chaudronnerie

Loïc VINCENT quitte la pépinière Eurêka pour s'installer à Tonneins. Installé en 2018 il déménage son activité de chaudronnerie industrielle, tuyauterie, métallurgie. Il propose essentiellement ses services aux professionnels pour des prestations de maintenance ou fabrication.

Lieu-dit « Unet »

T. 06 02 03 57 02

contact@lovichaudronnerie.fr

www.lovi-chaudronnerie-47.fr

Quand couper un arbre devient nécessaire ...

**Pourquoi couper des arbres, à l'heure où tous les experts préconisent d'en planter davantage pour éviter les îlots de chaleur en milieu urbain ? Envahis de parasites, malades, morts ou dangereux pour l'environnement, certains arbres doivent malheureusement être abattus.**



Les arbres de la commune, sont entretenus avec soin par nos services. Lorsqu'il arrive, malheureusement, d'être obligés de passer par la coupe, c'est que les traitements ou l'élagage n'ont pas suffi.

C'est ainsi que nous sommes obligés d'abattre certains sujets malades (champignons, parasites, atteinte à la base du tronc qui fragilise le tout) sur les sites de Ferron ou du stade Bernège.

D'autres arbres, trop abîmés par l'âge ou malmenés, voir, déracinés par les intempéries (tempêtes conjuguées aux fortes pluies et inondations) comme aux Roches de Reculay ou à l'aire de Camping-car seront aussi abattus.

Les parasites, tels que les chenilles processionnaires, sont traités dans la mesure du possible, sur des zones protégées, (Parc de Vénès), mais quand les arbres sont infestés et représentent un danger pour l'homme, les animaux, (comme les pins noirs de l'impasse Théodore Joyeux), ou qu'ils menacent sérieusement les édifices privés ou publics, (microcoulis, lotissement de Vénès), il est indispensable de les abattre pour la sécurité générale.

L'engagement de la ville est clair : dans la mesure où l'espace le permet, un arbre de coupé, deux de replantés ! Cette opération de remplacement sera bien entendu faite en concertation avec les riverains quant au choix de nouveaux sujets à replanter, car c'est la politique verte de Tonneins.

## LES SAPINS DE NOËL SE RECYCLENT

Comme chaque année, la ville a mis en place des points de collecte de sapins. Ainsi, après les fêtes, chacun peut faire un geste écologique.

Au total 189 sapins ont été récoltés. Depuis le 25 Février, les agents des Espaces Verts ont commencé le broyage des sapins qui s'effectuera au fur et à mesure du séchage.

Durant le mois de mars, un à un, les sapins sont insérés dans le broyeur. A la sortie, un gros tas de broyat qui sent bon le résineux. Grâce à cette opération, les sapins de Noël commencent une deuxième vie : ils serviront désormais à nourrir la terre et limiter l'arrosage de nos plantations municipales.

## LE CENTRE DE SOINS DE LA FAUNE SAUVAGE LAURÉAT DU BUDGET PARTICIPATIF

La présidente du Conseil Départemental, Sophie Borderie a remis en main propre le chèque de 22 800€ à l'association, lauréate locale du budget participatif. Après 3 ans de fermeture, le centre, spécialisé dans le soin des petits mammifères et oiseaux de toutes tailles, a accueilli depuis sa réouverture en juillet 2020 plus de 600 animaux. La municipalité apporte un soutien logistique à l'association via une subvention mais également par la mise à disposition gracieuse des lieux.

Une belle réussite pour tous les bénévoles, récompensée par le vote du public.



## L'inscription en maternelle ou au CP, ça se prépare !

Votre enfant entre à l'école maternelle à la rentrée 2021 ? Il passe en CP en septembre ? Vous êtes nouveaux arrivants à Tonneins ? Les inscriptions scolaires se dérouleront du 29 mars au 17 Mai 2021.

Petite nouveauté pour cette rentrée scolaire, la mairie passe au numérique pour cette campagne d'inscriptions.

### Où trouver le dossier ?

#### Pour les familles dotées d'une connexion internet et d'outils numériques

> sur le site internet de la ville de Tonneins, vous pouvez ainsi compléter « en ligne » directement les dossiers suivants :

- Dossier d'inscription scolaire,
- Dossier d'inscription pour la cantine,
- Déposer sur le site tous les documents (voir liste ci-dessous)

#### Pour les familles non dotées d'une connexion internet et d'outils numériques

> vous pouvez vous présenter au Service Education – Mairie Annexe Gardolle (à côté du Centre de Santé), avec tous les documents (voir liste ci-dessous)

### Les pièces justificatives demandées

- > Livret de famille (ou extrait de naissance de l'enfant de moins de 3 mois)
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, bail etc..)
- > Pour les parents divorcés ou séparés : le jugement de divorce ou de garde
- > En cas de changement d'école : le certificat de radiation délivré par le Directeur(trice) de l'école d'origine
- > Dernier Avis d'Imposition

En raison de la crise sanitaire, privilégiez les inscriptions scolaires en ligne afin de limiter les déplacements sur site.

## Les petits déjeuners gratuits à l'école

En ce début d'année 2021, la commune de Tonneins intègre le dispositif « Petits déjeuners gratuits » mis en place par le gouvernement. Les trois écoles maternelles publiques participeront à cette action sur 3 périodes différentes.

L'objectif du dispositif des petits déjeuners est double :

- Participer à la **réduction des inégalités alimentaires** pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.
- Former les élèves à une éducation à l'alimentation par la mise en œuvre d'un **projet pédagogique et éducatif** accompagnant cette distribution.

### Suivant les recommandations, un petit déjeuner se compose

> **d'un produit céréalier** pour l'apport en glucides : des tartines (en proposant aussi du pain complet) ou éventuellement des céréales peu sucrées (en limitant les formes très sucrées et les formes grasses et sucrées à une consommation occasionnelle).

> **d'un produit laitier** pour l'apport en calcium, protéines et vitamines (A et D) : du lait (chaud ou froid, nature ou aromatisé avec de la poudre de cacao), ou un yaourt, ou du fromage blanc, ou du fromage.

> **d'un fruit frais** pour l'apport en vitamines et en fibres : un fruit cru de préférence ; un fruit pressé ou un demi-verre de jus de fruit sans sucre ajouté.

Le petit déjeuner, comme chacun des repas de la journée, est un moment privilégié de **partage** et de **convivialité**. Dans le cadre scolaire, la distribution du petit déjeuner est l'occasion d'apprendre aux élèves à **communiquer sur les sensations associées à la faim et à la satiété**.

L'occasion aussi, pour les élèves de maternelle de **reconnaître, différencier et classer** les aliments (fruits-légumes, sel-sucre, ...). Ils sont sensibilisés à la saisonnalité des aliments et expérimentent leurs **sens** : saveurs, odeurs, textures, goût et plaisir !

## SERVICE EDUCATION

Mairie annexe de Gardolle  
Rue Georges Clemenceau

05 53 88 33 76

Lundi / Mardi / Vendredi : 8H30 à 12H  
Mercredi : 8H30 à 12H et 14H à 17H  
Jeudi : 13H30 à 18H

(Fermé au public le lundi après-midi et le jeudi matin)



## Que peut-on mettre dans le bac jaune ?



Suite à la modification du tri sélectif par Val de Garonne Agglomération, les enseignants de l'école Jules Ferry ont sollicité Mickaël Potier, responsable animation prévention déchets et éducation à l'environnement et maître composteur pour sensibiliser les élèves à ces nouvelles consignes. Durant trois jours, il a rencontré toutes les classes du CP au CM2 pour des ateliers ludiques et répondre aux questions des enfants.



# Le Service Propreté de la ville

La propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Principale mission des agents du Service Propreté, l'entretien de la voie publique est aussi l'affaire des riverains.

Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. La Ville n'est pas exempte de ces efforts à fournir. Elle a donc fait le « grand nettoyage » de deux sites importants : le cimetière et Tivoli. Car l'entretien de la voie publique repose tant sur l'action quotidienne des riverains que sur les moyens techniques des services municipaux.



## Clin d'œil

70 points de tonte soit environ 168 000 hectares sans compter les stades et équipements sportifs !



### L'équipe

Deux agents, Mathieu Michou et Patrick Bagni composent le Service Propreté encadré par Christian Lavergne, responsable du Service.

Ils sont épaulés dans leurs missions quotidiennes par Romain Marceron, coordinateur technique et Laurent Grimaud, encadrant technique et les 15 salariés de l'Association Service Environnement - A.S.E.

## Les missions

Le service Propreté urbaine et ses partenaires agissent au quotidien pour garder la ville propre.

Différentes missions sont assurées par l'unité nettoyage à commencer par le nettoyage de l'ensemble des chaussées et des trottoirs manuellement, avec le Gluton® ou la balayeuse.

À cette mission primordiale s'ajoutent le nettoyage quotidien des toilettes publiques et le vidage des corbeilles à papier.

Un jour par semaine est consacré à l'enlèvement des dépôts sauvages sur l'espace public.

L'entretien des quais est aussi dans leurs attributions tout comme la mise en place puis le nettoyage des marchés des mercredis et samedis. Ils assurent également le nettoyage après les manifestations (Carnaval et ses confettis par exemple !).

Le service Propreté assure des nettoyements spéciaux et/ou saisonniers comme le désherbage manuel des trottoirs, le nettoyage d'ouvrage (monuments aux morts, stèle, escaliers...), le nettoyage de la Halle, les opérations propreté de printemps...

Les espaces verts municipaux (Parc de Vénès, Ferron, Montamat...) sont tondues par l'équipe de A.S.E.

Enfin, nos agents municipaux ont en charge la capture des pigeons et la dératisation.

Ils peuvent également intervenir ponctuellement en remplacement au cimetière ou en aide aux autres services techniques municipaux.

## Au quotidien... c'est l'affaire de tous !

A pied, ou au volant de machines, ils entretiennent chaque jour les rues de notre ville. Tous les efforts de nos agents ou prestataires seront vains sans la mobilisation de tous !

Un papier se met à la poubelle ou reste dans la poche !

Lors de la balade quotidienne de mon chien, je ramasse ses déjections (plus d'une dizaine de distributeurs sont disponibles)

Mon pas de porte, c'est chez moi donc je l'entretiens, je désherbe...

## Les démarches d'urbanisme en ligne !

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est un outil numérique centralisé, accessible, pratique et rapide de gestion des autorisations liées aux démarches d'urbanisme.

A noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer ou transmettre par courrier les demandes au service urbanisme de la ville de Tonneins.

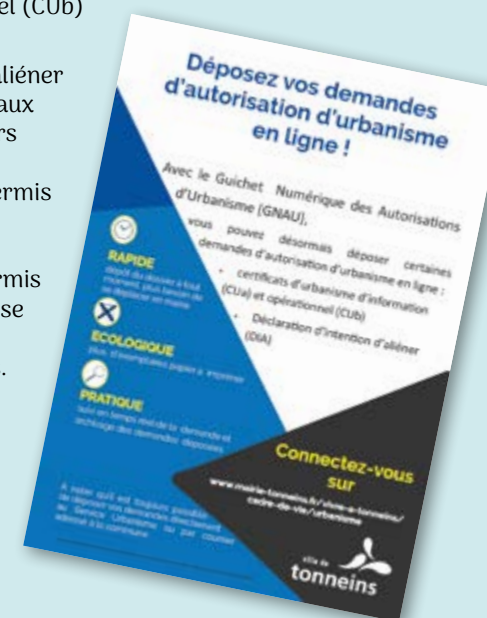
### Comment déposer votre dossier ?

Il vous suffit vous de se connecter sur le site de la ville via le lien suivant : <https://gnau13.operis.fr/valdegaronne/gnau/?ref=TONNEINS#/>

Après votre identification ( soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect), vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- Certificats d'urbanisme d'information (CUa) et opérationnel (CUB)

- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) L'accès aux autres dossiers (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir...) se fera dans un second temps.



### Après votre dépôt de dossier :

Dès l'enregistrement de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La Commune vous délivrera un numéro de dossier par l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

### Quels avantages pour les usagers ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires.

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU. Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision. Vous recevrez les informations concernant votre dossier également par courrier papier.

## Habitat

### « Au secours, je suis perdu.e sur les aides à la rénovation énergétique ! »

Entre démarchage téléphonique, informations en tous sens sur Internet, offres à 1€... vous ne savez pas à quoi, ni à qui vous fiez. Nous vous proposons quelques astuces pour vous y retrouver.

Tout d'abord, un seul contact : N° 0800 47 01 47. Val de Garonne Agglomération a ouvert une plateforme de rénovation énergétique destinée à tout habitant propriétaire qui souhaite réaliser des travaux d'économie d'énergie dans son logement.

Et sinon, quelques points de vigilance à avoir :

- Le démarchage téléphonique ou en porte à porte concernant la rénovation énergétique est interdit. Les services publics ne réalisent jamais de démarchage.

- Le site Internet [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr) vous propose une liste exhaustive des professionnels du bâtiment certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) proches de chez vous. Ce label est indispensable pour pouvoir obtenir des aides financières.

- Ne vous précipitez pas et prenez le temps de demander plusieurs devis et de les comparer.

- Méfiez-vous des offres trop alléchantes : vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses? Contactez la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

(Vous vous êtes engagés trop rapidement dans la signature d'un devis, vous pouvez vous renseigner sur vos droits auprès de l'ADIL au 05 53 67 93 65 ou lors de la permanence sur rendez-vous au CCAS.)

Cette vigilance est justifiée. Heureusement un grand nombre d'entreprises du bâtiment de notre territoire, qu'elles soient RGE ou non travaillent très bien !

En attendant, sachez que même sans travaux, il est possible de réduire sa facture d'énergie et c'est meilleur pour la planète.

[www.ademe.fr/40-trucs-astuces-economiser-leau-lenergie](http://www.ademe.fr/40-trucs-astuces-economiser-leau-lenergie)



## La révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) est lancée

Depuis sa création en mars 2009, le Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne possède la compétence d'élaboration et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCT) sur son territoire. L'année 2020 est marquée par le lancement de la révision générale du SCoT sur le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne.

*L'objectif est de se doter d'une vision commune et de décider collectivement de la façon dont nous allons relever les grands défis de demain : emploi, déplacements, habitat, environnement, développement, énergie, solidarités... Les choix que nous ferons orienteront l'avenir de notre territoire pour les 15-20 ans à venir.*

*Ensemble, construisons le projet de territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne !*

## LE TERRITOIRE DU SCOT, QUELQUES DONNÉES CLÉS

- 1 communauté d'agglomération & 3 communautés de communes
- 107 communes
- 1/3 de la superficie du Département
- 89 000 habitants\*
- 1/4 de la population départementale\*
- 49 500 logements\*
- 31 000 emplois\*
- 228 délégués titulaires et suppléants composent le Syndicat Mixte du SCoT

## LE SCOT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Un Schéma...** > Le SCoT est un outil de planification et d'aménagement du territoire qui définit pour les 15 à 20 prochaines années les grandes orientations des politiques publiques. Son but est de définir une vision globale de l'aménagement de l'espace sous la forme d'orientations et objectifs qui seront ensuite déclinés dans les documents d'urbanisme locaux.

**... de Cohérence** > La recherche de cohérence est un défi majeur du SCoT qui vise à harmoniser les différentes politiques d'aménagement (en matière de logements, développement économique et commercial, transport et mobilités, préservation et valorisation de l'environnement, énergies renouvelables...). La révision du SCoT est l'occasion de mettre en avant des complémentarités entre les espaces urbains et ruraux afin de créer un équilibre et une cohérence fonctionnelle à l'échelle du territoire.

**... Territoriale** > Pour parvenir à ces objectifs, l'échelle du SCoT doit être pertinente : ni trop grande, ni trop petite. C'est pourquoi le SCoT est réalisé désormais sur le territoire de quatre intercommunalités qui se regroupent pour prendre en compte la réalité d'un bassin de vie et d'emplois commun.



## Les grandes étapes du SCoT

**JUIN 2020 À MARS 2021** : Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement / Comprendre le fonctionnement du territoire et ses enjeux.

**AVRIL À SEPTEMBRE 2021** : Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) / Définir le projet du territoire à l'horizon de 15-20 ans

**OCTOBRE 2021 À AVRIL 2022** : Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) / Décliner le projet de territoire en objectifs et orientations à suivre.

**MAI 2022 À JUILLET 2023** : Finalisation du projet : de l'arrêt à l'approbation du SCoT par le Conseil Exécutif / Concerter le projet de SCoT à travers la consultation des Personnes Publiques Associées et l'Enquête Publique.

**Habitallys Promotion effectue la vente des derniers lots résidence VENES à TONNEINS.**

**TONNEINS Terrains à bâtir**

À partir de **21 000 €**

- Terrains de 414 à 841 m<sup>2</sup>
- Entièrement viabilisés
- Etude de sol incluse
- Parcelles en libre choix constructeur

05 53 77 05 69  
promotion@habitallys.org

www.habitallys.com

## Jean Jacques SANOUDOS

était un homme impliqué qui ne comptait pas son temps pour le milieu associatif, sportif ou pour la politique. Après une carrière culinaire professionnelle éloignée de sa terre natale mais bien remplie, il s'investit dans la vie locale à son retour. D'abord comme conseiller municipal de Jean-Pierre Moga de 2008 à 2013 puis, lors de la dernière campagne municipale. Amoureux aussi de rugby, il avait été entraîneur d'école en région parisienne pour le XV, puis à Villefranche-du-Queyran jusqu'en 2011. Toutes nos pensées amicales à Monique, son épouse et ses enfants.



## Alain Galet

nous a quitté à 66 ans. Il a fait face avec une ténacité et un courage hors norme à la maladie de Charcot survenue au moment de sa retraite. Durant plus de 40 ans aux anciens Ets LABE/CHAUSSEON, il a servi la clientèle et les artisans tonneinquois. Il était également très investi dans la vie associative locale : fanfare des Pompons bleus, membre actif au bureau de la Société de Chasse de TONNEINS durant plus de 20 ans, puis Président du Cyclo Club Tonneinquois durant plus de 10 ans.

Lors de la dernière campagne municipale, il s'est investi pour défendre les droits et l'accessibilité des personnes handicapées mais aussi faciliter la circulation des mamans avec poussettes, des personnes âgées ou fragiles... dans le centre-ville et ses structures. A sa femme, Ghislaine, ses filles et petits-enfants, nous adressons nos condoléances.



## Pierre Boissière

Pierre BOISSIERE nous a quittés quelques mois avant ses 90 ans. Il s'est rapidement impliqué dans la vie tonneinoise, au sein du Syndicat d'initiative, à l'Amicale laïque, à l'Association de parents d'élèves des Ecoles Publiques puis au Club Cyclo. Il a fait toute sa carrière dans les PTT/la POSTE où il a terminé en tant que receveur. Il s'engage aussi syndicalement dès ses premières années professionnelles et surtout politiquement. Il sera ensuite élu aux côtés de Jean-Pierre OUSTY Maire, entre 1983 et 2001, soit 19 ans comme conseiller municipal et conseiller municipal délégué à la Sécurité (Sapeurs Pompiers...). Ce fut un membre actif des Comités de Jumelage ZOPPOLA et THANN. A sa femme, Pierrette, à ses enfants et ses amis, nous adressons nos condoléances.



## Christiane Labadie

aura marqué de nombreux tonneinquois en tant qu'institutrice. Dès 2009, elle a adhéré au Photo club de Tonneins. Très pédagogue, proche des gens, elle appréciait le travail en groupe pour partager les connaissances. Toujours très investie, elle était présente lors de l'accrochage de l'exposition de novembre avec les membres du Photo Club. A sa famille et ses amis, nous adressons nos condoléances.



## Jean-Pierre Baeumler, Maire de la ville de Thann de 1989 à 2014

Monsieur Baeumler aura marqué de son empreinte la naissance du jumelage entre nos deux villes. Un jumelage qui s'est consolidé au fil des différentes mandatures. Cet ancien professeur d'histoire, principal de collège, engagé dans une riche carrière politique est à l'origine de nombreux projets Thannois dans les domaines du patrimoine, de la culture, du tourisme, du sport et à l'origine de la création du jumelage Thann-Tonneins. À son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants, aux élus et au personnel de la ville de Thann nous adressons nos sincères condoléances



## Maggy Garrouste

la brocanteuse nous a quitté le 2 février 2021. Artiste dans l'âme elle a été étudiante aux beaux-arts et en histoire de l'art. Bien connue des amateurs de brocante, son fort caractère lui permettait de s'imposer dans un métier parfois très physique et masculin.

Sa passion pour la brocante et ses clients l'ont suivi jusqu'à ce que sa santé ne lui permette plus d'exercer. Avec son caractère atypique elle a même été le modèle involontaire d'un peintre agenais Pierre Nivelles pour une série d'œuvre intitulée « La Brocanteuse ». Elle repose désormais au cimetière de Tonneins, ville à laquelle elle était très attachée. A sa famille, nous adressons nos condoléances.



L'attractivité d'une commune est largement tributaire de la qualité de son habitat. Pour attirer de nouveaux résidents, pour étoffer le nombre de commerces et services, il faut d'abord travailler sur celui-ci.

C'est pour cela que Tonneins s'est portée candidate à de nombreux projets d'amélioration de son patrimoine bâti (Opération Cœur de ville, opération façades...) et en a été lauréate. Ces opérations permettent aux propriétaires d'être en partie subventionnés. Elles apporteront un nouveau cachet et une nouvelle vie à notre commune.

Mais tout cela ne peut être fait qu'en parallèle avec une urbanisation réfléchie. C'est ainsi que la réfection du Cours de la Marne a entraîné la rénovation de nombreuses façades embellissant cette rue et permettant de reconquérir certains logements vacants. Et cela beaucoup plus rapidement que nous le pensions.

Cela permet aussi la mixité sociale qui est le gage du bien vivre et

de la sécurité d'un quartier.

C'est aussi pour cela qu'il faut continuer le travail entrepris. La municipalité, comme elle s'y était engagée, va donc, pendant ce mandat travailler à la requalification de nouveaux quartiers et à freiner leur dévitalisation.

L'opération «Cours de la Marne» va voir sa troisième phase engagée (rue Ségala et des rues adjacentes).

Le quartier Jules Ferry se verra totalement transformé dans les mois à venir. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de cette opération.

Le cours de l'Yser subira un relooking important, comparable à celui du Cours de la Marne, en deuxième partie du mandat.

L'attractivité résidentielle sera ainsi renforcée.

C'est un Tonneins nouveau, embelli et rénové que nous souhaitons construire pour le bien vivre de tous.

### « Si la Garonne avait voulu, lanturlu\*... »

*Si Garonne avait voulu, elle n'aurait pas attendu 40 ans pour se rappeler à nous de façon si violente.*

*Nous nous étions endormis... et nous nous sommes réveillés avec les jambes de maïs dans le salon, les digues attaquées, les routes défoncées, des cultures dévastées, des Tonneinquois évacués, ...*

*Elle aurait tant voulu que l'on ne l'oublie pas... que l'on prenne en considération ses besoins, son rythme, qu'on donne la priorité à son entretien régulier. Elle aurait aimé que les fossés et les pelles soient nettoyés, les berges entretenues, que le système des alertes soit amélioré, les digues consolidées et non colmatées dans l'urgence (et à quel prix !)... alors qu'il faudrait que tout soit anticipé.*

*Ces exigences incontournables demandent de renforcer la prévention par des mesures efficaces et concrètes (Gemapi, A.M.I., ...) dès maintenant, sans attendre à nouveau 40 ans.*

*Sa physiologie impose de prendre soin d'elle et de la choyer.*

*Garonne n'en pouvait plus, elle vient de nous le rappeler. Elle a débordé.*

*Elle a pointé du doigt les manquements mais aussi, heureusement, les ressources des hommes, et notamment des Tonneinquois, avec au fond d'eux l'esprit d'entraide des gens de Garonne.*

*Elle se réjouirait tellement que tous les responsables tiennent compte de ceux qui la connaissent et qui pourraient transmettre leur savoir, leur expérience à la nouvelle génération préoccupée par le respect de la nature.*

*Ensemble, pour le pays de Gascogne.*

### \*Chanson de Julos Beaucarne

Liste Ca c'est Tonneins

Jérémie BESPEA - Valérie BOTTECCHIA - Éric BOUCHAUD

Dany TITONEL - Nicolas SASSI

### Unis et solidaires pour le Tonneins de demain.

Le récent épisode de crue nous a rappelé l'identité de Tonneins : celle d'une commune garonnaise qui vit au rythme de son fleuve depuis des siècles. Durant cet événement exceptionnel, les services de secours et de nombreux agents ont été mobilisés pour porter assistance aux personnes isolées, et nous les en félicitons. Place maintenant aux travaux de réparation des digues et de la voirie : environ 7 millions d'euros pour Val de Garonne Agglomération. D'ores et déjà, nous refusons que cet argent soit financé par une augmentation de fiscalité et nous serons vigilants sur ce point. Nous adressons également notre soutien aux acteurs du monde culturel, en cette période incertaine, car ils sont essentiels au bien-vivre sur notre commune. Par ailleurs, nous sommes satisfaits qu'à

notre initiative le site pollué de Tivoli ait été nettoyé et nous restons mobilisés dans ce dossier où la mairie a été défaillante ces dernières années. De plus, nous sommes heureux de la création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Nous avons insisté sur ce dispositif durant la campagne car il est peu ou pas utilisé à Tonneins. Ce conseil peut apporter la réponse proportionnée à la délinquance quotidienne. Quant à l'éventualité d'un projet de requalification de la Manufacture qui ressemble trait pour trait à notre projet, nous y souscrivons pleinement. Comme l'a écrit Victor Hugo : « On n'arrête pas une idée dont le temps est venu ». À défaut d'être majoritaires dans les urnes, nous avons inspiré une majorité d'idées, n'est-ce pas déjà une victoire ?

Murielle Pelaprat, Henia Khamissi et Jonathan Biteau, Unis pour Tonneins, liste citoyenne.

### NAISSANCES

#### DÉCEMBRE 2020 :

Jade ELJEL

Gabin BARDOU BLANCHARD

Jad BARHOUMI

Tiago THIRY

Giulia RUFFRAY

#### JANVIER 2021 :

Ayden RISSE

Ljana GAUDRE

Amytiss-Skye CHEVEAU

Raphaël RIAUBLANC

Guilherme MATIAS RODRIGUES

Leandro GOMES FERREIRA

Deyvan LOPES

Aïcha EL ASSAOUI

#### FÉVRIER 2021 :

Victoria NAU

### MARIAGES

DÉCEMBRE 2020 : 2 mariages \*\*\*\*

JANVIER 2021 : pas de mariages

FÉVRIER 2021 : 1 mariage \*\*\*

\*\*\*Les époux n'ont pas souhaité de publication dans le journal municipal et la presse locale, par conséquent ils n'apparaissent pas dans la liste, idem pour les naissances.

### DÉCÈS

#### DÉCEMBRE 2020 :

Idolio FABBRO

Yamna BENHBIBI épouse LAGMIDI

Yvan DURAND

Liliane DEVINEAU

Annette DELAS veuve FILHASTRE

Wilfried VANINETTI

Christiane SERRANO veuve BERTRAND

PANCÉ Léopold

Jacky BONNAVAL

Henri BEAUSOLEIL

Michel SAMBÉAT

Guy BOUXIN

Monique CACHELOU épouse MATEU

Alain TOUTAIN

Suzette ROUX veuve LACAZE

Philippe DUCOS

#### FÉVRIER 2021 :

Jeannine GOUBIE veuve MANSENCAL

Henri BIENVENU

René LAMI

René CASTAING

Pierre BOISSIÈRE

Jean-Claude PHILIPPON

Jeannette CHARIE

Alain GALET

#### JANVIER 2021 :

Ernestina FRACASSI veuve DESVAUX

André MARCADET

Paulette SEUGET

Véronique IMBERT

Robert CADOREL

Ginette DUREAU veuve SAUBOY

Reine CAPOT veuve DUSSANS

Rosa-Maria MADURGA BOROBIA épouse TOUSSAINT

Daniel BERTRAND

Jean, Jacques SANOUDOS

Jacky PEYROS

Adèle BULCOURT veuve MARAROFF

Anne GÉRÉMIA veuve LAFFARGUE

Sylvie COSTES veuve SYLVESTRE

Amadio BATTAGLIA

Francine BLOUËT veuve GUILLO



# TONNEINS FÊTE LE MARCHÉ AUX FLEURS, FRUITS & LÉGUMES DIMANCHE 2 MAI

FÊTE DE L'AMOUR, FÊTE DU BONHEUR,  
FÊTE DU TRAVAIL...

Les théories sur la tradition du muguet sont nombreuses...

Alors muguet, clochette des bois, grelot ou amourette on offre un brin par sympathie, 3 brins par amitié et 13 brins à son élu(e) gage de bonheur éternel...



Le Marché aux fleurs à Tonneins est toujours très animé et convivial. Cette édition différente et spéciale en raison des circonstances sanitaires sera maintenue et restera très colorée !

Rendez-vous le dimanche 2 Mai dès 9h sur l'Esplanade Saint-Pierre à la recherche des nouveaux plants qui embelliront vos jardins, balcons et autres jardinières...

Les producteurs locaux de fraises, asperges seront aussi présents pour régaler nos papilles.

Le 1<sup>er</sup> mai, le muguet et la fête du travail... à chacun son anecdote

Dans la Rome antique, la coutume était de célébrer la floraison, autour de la fin du mois d'avril et début du mois de mai, période pendant laquelle le muguet pointe le bout de son nez...

D'autres anecdotes historiques font remonter la tradition du muguet à l'époque de **Charles IX** qui s'était fait offrir des brins de muguet le 1<sup>er</sup> mai 1560 lors de sa visite dans le Dauphiné. Ce geste l'aurait ému au point d'offrir à son tour, aux dames de la cour, des brins de muguet à chaque printemps.

A la révolution, le muguet n'est plus associé au 1<sup>er</sup> mai, mais au "jour républicain" qui correspond au 27 avril. En revanche, la place du 1<sup>er</sup> mai a été comblée par l'églantine

**rouge** (une autre fleur de la saison), symbole du sang versé suite aux répressions ouvrières.

En 1941, la fête du travail et de la concorde sociale est instaurée le 1<sup>er</sup> mai et le muguet remplace la fleur d'églantine rouge, jugée trop révolutionnaire et communiste.

Mais plusieurs théories se confrontent telles que celle du **chansonnier Félix Mayol** qui prétend dans ses mémoires avoir lancé la coutume en arborant une branche de muguet lors de sa première prestation sur scène qui fut un grand succès ; ou au début du 20<sup>ème</sup>, celle des **grands couturiers** dont Christian Dior, offrant chaque année au 1<sup>er</sup> mai à leurs clientes et employées, un brin.

Vous l'aurez compris, au cours de l'histoire, nombreux sont ceux qui se battent d'être le **précurseur de la tradition du muguet**.

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur.